

Province de Québec  
Municipalité du canton d'Amherst  
MRC des Laurentides

Saint-Rémi-d'Amherst, le 12 août 2013

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois d'août 2013, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Denise Charlebois
Carole Martineau	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe est aussi présente.

RÉFLEXION DU MOIS : Durant l'absence de pluie, ce sont les jeunes arbres qui jaunissent les premiers. Les vieux ont des cachettes souterraines qu'on appelle l'expérience. (Félix Leclerc)

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

##### Séance ordinaire du 12 août 2013

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 8 juillet 2013  
Résolutions numéros 140-13 à 156-13 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de juillet 2013  
  
Fournisseurs pour le mois de juillet 2013 pour un montant de 218 318,55 \$;  
salaires des employés et rémunérations du conseil pour un montant de  
53 515,07 \$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
  - a) Transmission de dossiers au procureur pour défaut de paiement de taxes
  - b) Subvention amélioration du chemin Rockway Valley
  - c) Avis de motion
    - Règlement sur les systèmes d'alarme
    - Règlement relatif au stationnement et à la circulation
    - Règlement sur les nuisances
    - Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

7- Sécurité publique

a) Dépôt du rapport mensuel de la Sûreté du Québec

b) Suivi des dossiers

8- Voirie municipale

9- Urbanisme et mise en valeur du territoire

a) Demande pour officialisation du toponyme « chemin du Grand Jetté »

10- Affaire(s) nouvelle(s)

11- Période de question(s)

12- Levée de la séance

RÉS 157-13 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant :

9-b) Colloque 2013 de la PROMA

et en retranchant le point 6-b)

Adoptée à la majorité.

RÉS 158-13 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que la secrétaire-trésorière adjointe soit exemptée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2013, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 8 juillet 2013 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 140-13 à 156-13 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

RÉS 159-13 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUILLET 2013

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le conseil ratifie les déboursés du mois de juillet 2013 pour un montant total de 271 833,62 \$.

Adoptée à la majorité.

RÉS 160-13 : EMPIÈTEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-RÉMI SUR LA RUE ST-LOUIS,  
CONTRIBUTION DE LA MUNICIPALITÉ AUX FRAIS D'ARPENTAGE

Considérant que l'église Saint-Rémi empiète sur la rue St-Louis et qu'il est dans l'intérêt des deux parties de régulariser la situation;

Considérant que la Fabrique de la Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf a acquitté les frais d'arpentage pour un montant de 695 \$;

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la Municipalité assume la moitié des frais et rembourse à la Fabrique une somme de 350 \$.

Adoptée à la majorité.

REMERCIEMENTS DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF

Le Conseil des administrateurs de la Fabrique de la Paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf remercie la municipalité pour le prêt de la salle municipale, le 15 septembre prochain, pour leur fête des bénévoles.

DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Labelle a transmis à la municipalité une copie de son règlement numéro 2013-227 modifiant son plan d'urbanisme 2002-53 relatif à l'affectation agricole. Ce règlement ne contient aucune disposition pouvant affecter la municipalité d'Amherst.

RÉS 161-13 : MANDAT AU PROCUREUR POUR PERCEPTION DE TAXES

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que les dossiers suivants soient transmis au procureur de la Municipalité, Me Denis Dubé, pour percevoir les taxes municipales impayées en prenant tous les moyens et recours judiciaires appropriés : Myriam Labarre (0696-87-5874), Pierre Pelletier et Renée Louise Corbeil (0594-42-9246).

Adoptée à la majorité.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME (RM 110)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Gaston Beaulieu à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente un règlement sur les systèmes d'alarme (RM 110).

Considérant que le règlement a été disponible et que tous les membres du conseil en ont pris connaissance, une dispense de lecture est accordée.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION (RM 399)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Gaston Beaulieu à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente un règlement relatif au stationnement et à la circulation (RM 399).

Considérant que le règlement a été disponible et que tous les membres du conseil en ont pris connaissance, une dispense de lecture est accordée.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES (RM 450)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Gaston Beaulieu à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente un règlement sur les nuisances (RM 450).

Considérant que le règlement a été disponible et que tous les membres du conseil en ont pris connaissance, une dispense de lecture est accordée.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS (RM 460)

Avis de motion est donné par M. le conseiller Gaston Beaulieu à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics (RM 460).

Considérant que le règlement a été disponible et que tous les membres du conseil en ont pris connaissance, une dispense de lecture est accordée.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE LA S.Q. EN JUIN 2013

Au cours du mois de juin, la Sûreté du Québec a fait 10 interventions sur le territoire dont 1 pour un accident routier et 3 pour des infractions criminelles.

SUIVI DES DOSSIERS DU SERVICE D'INCENDIE

Dès l'automne, le service d'incendie sera en processus de recrutement de personnel, les effectifs étant très réduits principalement durant le jour. L'agrandissement et l'aménagement du poste d'incendie sont pratiquement terminés et les coûts sont inférieurs aux montants estimés.

RÉS 162-13 : DEMANDE D'OFFICIALISATION « CHEMIN DU GRAND JETTÉ »

Considérant la demande des propriétaires d'officialiser le chemin privé perpendiculaire au chemin du Prospecteur en direction Nord;

Considérant que le nom usuel « Du Lac-de-la-Loutre » est refusé par le Conseil car il peut porter à confusion cet odonyme existant déjà dans une municipalité limitrophe;

Considérant que ce chemin conduit au Grand Lac Jetté et que l'odonyme « chemin du Grand Jetté » a reçu l'assentiment des propriétaires et du Conseil;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le Conseil demande à la Commission de toponymie d'officialiser cet odonyme.

Adoptée à la majorité.

COLLOQUE 2013 DE LA PROMA

Mme la conseillère Carole Martineau invite la population à participer au Colloque 2013 de la PROMA qui se tiendra mardi le 24 septembre à compter de 9h00 à l'hôtel de ville de Lac-des-Plages.

RÉS 163-13 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

---

Bernard Lapointe, maire

---

Hélène Dion, sec.-trésorière adj. et dga